

DECLARATION LIMINAIRE A LA FS CSA-A
FSU – UNSA – SGEN – CFTC et RESISTANCE
du 26 septembre 2024

Monsieur le Secrétaire Général,
Madame la Directrice des Ressources Humaines,
Mesdames et Messieurs les membres de la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail du Comité Social d'Administration de l'Académie de La Réunion,

Dans un contexte politique inédit, un nouveau gouvernement a enfin été nommé. Pour l'Éducation Nationale, nous constatons, une fois de plus, la déconnexion entre la nouvelle ministre et son portefeuille ministériel. Au-delà de la méconnaissance des dossiers, nous, représentants à la FS CSA-A, craignons une poursuite dans les réformes nuisibles aux conditions de travail de l'ensemble des personnels. “ Chocs des savoirs ”, réforme de la terminale PRO et évaluations nationales pour tous les niveaux en élémentaire ont rythmé le travail quotidien des personnels d'éducation, sans concertation et sans répondre aux difficultés réelles vécues. Les conditions de travail de toutes et tous ne sont toujours pas une priorité gouvernementale. La baisse de budget annoncée fait craindre que les moyens d'action pour mettre en place une politique de prévention efficace et ambitieuse ne soient toujours pas au rendez-vous.

Dans notre académie, nous constatons encore et toujours que le travail des représentants syndicaux, en FS CSA-A, dans les écoles, établissements et services est entravé tant par les difficultés matérielles que par le manque de ressources humaines pour assurer les missions de prévention et pour faire vivre la démocratie sociale au sein de l'Institution scolaire publique. Nous redemandons donc des actes concrets et des moyens pour répondre aux nombreuses situations problématiques d'établissements qui perdurent, quand elles ne s'aggravent pas.

Au cœur de l'ordre du jour de notre réunion d'aujourd'hui, se trouve le Programme académique de prévention, acte central de l'académie en ce qu'il doit infuser toute la politique de santé, de prévention, de protection et d'accompagnement des personnels.

Les travaux de réhabilitation des établissements scolaires sont sans contestation une nécessité. De tous temps, ils ont généré de nombreux problèmes touchant à la santé et la sécurité des personnes travaillant sur ces sites. Des améliorations dans l'anticipation des risques liés ont été constatées mais ne concernent pas tous les types de travaux ou toutes les collectivités. Il semble nécessaire de refaire un point sur ce sujet.

Dernier problème grave en date, 2 accidents de service successifs liés à un risque chimique se sont produits suite à la réfection de toits d'un lycée par goudronnage à chaud pour une enseignante déjà victime d'un accident chimique dans ce même établissement en 2020. Elle se félicite de la prise en charge qui a été faite cette année par rapport à l'accident précédent qui a fait l'objet d'une enquête du CHSCTA. Pour autant, cet accident montre que le risque chimique a, au mieux, été sous-évalué, au pire, ignoré. À la rentrée, le service SAp2SCT a fait une sensibilisation aux risques en présentant une courte vidéo expliquant la dangerosité d'une bouteille de gaz sur un toit... actuellement, il y en a 12 sur le toit du lycée ! Les émanations ont lieu dans la journée pendant les heures de cours.

Heureusement, selon nos informations, à ce jour, une seule collègue a été touchée. Nous demandons que soient vérifiés et actualisés les cahiers des charges des entreprises concernant la sécurisation des travaux en site occupé.

C'est pourquoi la décision de porter une attention soutenue aux risques liés au bâti scolaire nous paraît totalement justifiée au regard de l'état de celui-ci dans notre académie. Nous en profitons pour saluer l'arrivée et souhaiter la bienvenue à notre nouvelle référente « bâti ». Sa tâche sera conséquente.

Les risques psychosociaux sont aussi listés parmi les risques qui méritent une attention particulière. Toutefois, l'absence de précisions quant aux actions envisagées pour prévenir ce risque nous interroge. La nette augmentation des accidents de service et leur typologie montrent pourtant que les agressions verbales, physiques et autres RPS représentent presque un quart des accidents de service et que les agressions verbales sont l'évènement qui génère le plus de jours d'arrêt de travail.

Ces données nous montrent aussi l'urgence à développer une réelle prise en charge des VDHAS qui va au-delà du signalement. L'académie doit former l'ensemble des personnels pour prévenir ces actes et mieux accompagner les victimes lorsqu'ils adviennent.

Nous vous avons régulièrement alerté M. Le Recteur et Mme La DRH sur la souffrance et les difficultés de personnels du LP Léon de Lepervanche et du collège Le Toullec. Nous remercions donc M. Le Recteur d'avoir diligenté des enquêtes administratives dans ces 2 établissements. Nous espérons que cela permettra d'y ramener de la sérénité et de rétablir des conditions de travail convenables pour tous les personnels. Nous espérons plus largement que ces enquêtes permettront de formuler des préconisations sur le fonctionnement des établissements qui bénéficieront à l'ensemble de l'académie.

Pour autant, nous ne devons pas attendre ces préconisations, et il est urgent de prendre en charge les autres situations d'établissements et notamment celles qui perdurent et celles qui concernent nos collègues les plus fragiles car précaires (nous pensons par exemple ici aux collèges Plateau Goyaves et Marcel Goulette).

Dans une période où revient dans les débats le marronnier des arrêts maladie non justifiés et trop nombreux, il est requis de se poser la question de ce qui amène un personnel à être en arrêt de travail. La maladie bien sûr mais aussi fréquemment les RPS liés à des situations de stress professionnel. La gestion des situations d'incidents avec les élèves met trop souvent l'adulte en position de culpabilité sans droit de défense faisant perdre à nombre d'entre eux la confiance dans l'institution et dans leur relation au reste de la communauté éducative. Ces faits entraînent des états dépressifs ou post traumatiques qui auraient pu et dû être évités par une approche de réelle écoute. Il est urgent de faire un bilan de ces situations et de mettre en place des protocoles et formation pour éviter leur multiplication.

La semaine dernière, les personnels du Lycée Nelson Mandela se sont réunis en AG car ils sont excédés des difficultés de fonctionnement au quotidien qu'ils rencontrent avec la gestion de l'établissement. Ils ont déjà interpellé la direction de l'établissement lors de la précédente année scolaire, mais les problèmes n'ont pas disparu voire se sont aggravés les laissant démunis dans leur pratique.

Le logiciel OPALE est peut-être l'élément aggravant mais ne peut être responsable de tous les maux et il serait souhaitable que l'accompagnement des personnels en difficulté soient mieux pris en compte et géré car ces situations impactent toute la communauté éducative.

Nous ne sous-estimons pas pour autant les difficultés que pose cet outil de gestion qui alourdit la charge de travail des gestionnaires et ralentit la marche des établissements, mettant en péril le fonctionnement des cours et nombre de projets pédagogiques

Les infirmières de l'éducation nationale poursuivent leurs alertes concernant le logiciel LIEN. Les difficultés d'utilisation et l'insécurité professionnelle qu'entraîne cette application ne fait qu'accroître la charge mentale et la souffrance au travail des infirmières. L'expertise des infirmières doit être entendue. Cette application dite "moderne" et censée faciliter le travail doit pouvoir répondre aux attentes des infirmières de l'Éducation nationale afin d'optimiser la prise en charge des élèves.

Enfin, si nous nous réjouissons que notre académie, avance enfin sur le chemin de la dématérialisation des outils de prévention (DUER, RSST,...), nous nous interrogeons sur le choix du logiciel. En effet, le choix du logiciel SAMI, développé par une entreprise privée, pose la question de la mutualisation des moyens et des solutions prises par d'autres académies. Dans une période où l'Éducation Nationale continue de voir son budget compressé et réduit, il aurait été bon de tirer un bilan des ratés passés sur cette question de développement d'outils numériques de gestion. Attachés aux services publics et à sa capacité à créer des outils communs à la portée de toutes et tous, nous demandons, tant au niveau académique que national, que des moyens soient alloués pour ne plus avoir à dépendre de solutions extérieures qui finissent par s'avérer plus coûteuses que lorsqu'elles sont développées en interne.

Nous comptons sur M. Le Recteur pour impulser une réelle politique de prévention des risques dans notre académie. Et nous entendons jouer notre rôle pour participer pleinement à l'amélioration de la santé, de la sécurité et des conditions de travail de l'ensemble des personnels de l'académie.